

INTERORGANISATION AUTEUR·RICES BD

www.bande-organisee.org

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BANDE DESSINÉE · LIGUE AUTEURS PRO · la charte des auteurs et illustrateurs jeunesse · STAA · SNAP cgt ! · ABDIL Autrices de la bande dessinée et de l'illustration · SCAA Swiss Comics Artists Association

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
novembre 2026

Festival BD d'Angoulême : Que va-t-il se passer en 2027 ?

Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le festival de la bande dessinée d'Angoulême, sur sa mort comme sur un nouveau projet annoncé pour 2027 par l'ADBDA. De nombreux fantasmes et contre-vérités circulent, sans doute par manque d'information. Hélas, il était compliqué de communiquer plus tôt, les anciens organisateurs du FIBD ayant décidé d'attaquer l'initiative de l'ADBDA en justice, l'obligeant à se montrer plus que prudente. Maintenant que la justice a rejeté toutes leurs demandes, l'interorganisation auteur·rices BD peut enfin faire un point sur la situation à destination des autrices et auteurs. Ces informations seront bien sûr complétées le 3 novembre prochain lors de la conférence de presse des nouveaux organisateurs.

Une association refondée : l'ADBDA

Le festival d'Angoulême a connu plus d'une crise, mais, à la suite du boycott lancé par les autrices et les auteurs et suivi massivement par les maisons d'édition, ses organisateurs ont dû annuler sa 53e édition en janvier dernier. Hélas, le comportement de l'association historique du FIBD comme de la société organisatrice, 9ème Art+, a abouti à une rupture définitive avec l'ensemble des organisations représentant les

auteurs et autrices et avec les syndicats représentant l'édition. **Le festival d'Angoulême ne pouvait donc plus avoir lieu avec les mêmes organisateurs.**

Ayant acté cela, les pouvoirs publics, les organisations d'auteurs et les éditeurs se sont dit que la bande dessinée devait conserver un grand rendez-vous annuel et qu'il n'y avait pas de raison qu'il ne se passe pas à Angoulême. Ils se sont donc réunis au sein de l'**ADBDA**, l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême. Fondée en 2017 pour assurer une meilleure coordination entre le FIBD et les collectivités publiques et organisations professionnelles concernées, sa composition a été totalement remaniée pour représenter au mieux les enjeux et les parties impliquées. En gros, un tiers des droits de vote va aux organisations d'auteurs et autrices de l'interorganisation, un tiers aux deux syndicats de l'édition et un tiers aux pouvoirs publics.

Une nouvelle société organisatrice : Morgane

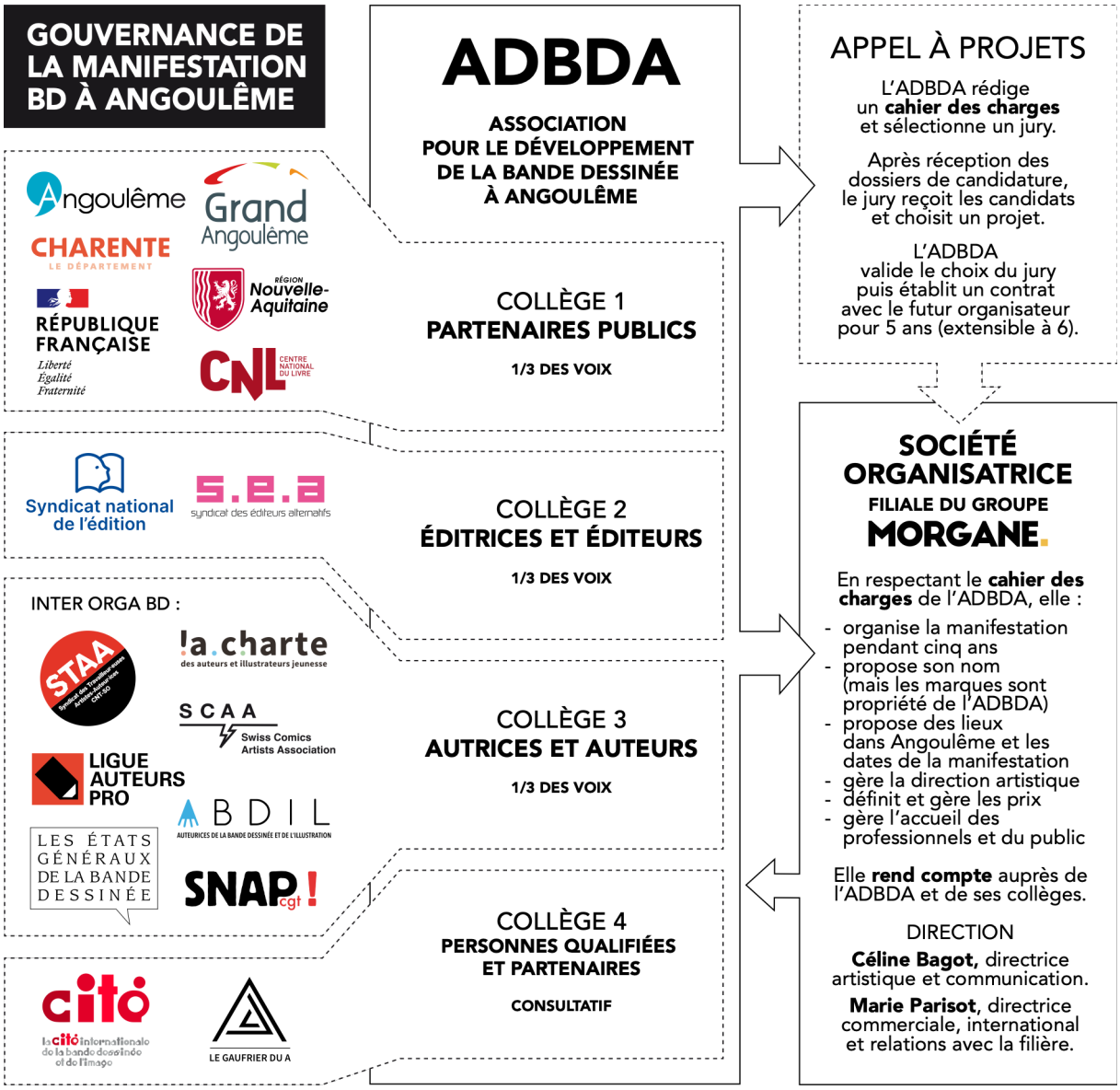
L'ADBDA a décidé de ne pas organiser elle-même la nouvelle manifestation, mais de sélectionner un prestataire pour cela. L'ADBDA a donc rédigé un cahier des charges, très ambitieux et exigeant. Tout a été fait pour éradiquer ce qui avait provoqué les crises précédentes. L'interorganisation auteur·rices BD a veillé en particulier à une meilleure représentation de toute la bande dessinée et de tous nos métiers créatifs, à la protection des autrices et auteurs, à leur rémunération, à la qualité de leur accueil et bien sûr à la lutte contre les violences sexistes et discriminatoires.

L'ADBDA a ensuite sélectionné un **jury indépendant** constitué de neuf personnalités variées, autrices et auteurs, éditrices et éditeurs, représentants et représentantes des pouvoirs publics, responsables culturels… Leurs noms ont été tenus secrets pour éviter tout type de pression. Ils ont donc reçu les dossiers de candidatures puis les candidats. Ils ont évidemment vérifié l'adéquation de leur proposition avec le cahier des charges exigeant de l'ADBDA.

À l'issue de ce processus, le jury a choisi la candidature de la société Morgane, déjà bien connue pour organiser les Francofolies et le printemps de Bourges. Ne le cachons pas, l'autrice et l'auteur qui étaient dans le jury ont émis quelques réserves sur la candidature de Morgane, trouvant que d'autres projets portaient davantage certaines demandes récurrentes des auteurs et autrices.

Cependant, la majorité du jury a trouvé que c'était Morgane qui présentait le projet le plus équilibré entre soutenabilité économique et volonté artistique de représenter toute la bande dessinée sous toutes ces formes. Céline Bagot et Marie Parisot, qui portaient ce projet, ont aussi su convaincre de leur volonté de co-construire le futur événement avec tous les représentants de la filière, à l'opposé des pratiques du défunt festival. Conscient de la complexité de l'équation à résoudre, l'interorganisation auteur·rices BD ne s'est donc pas opposée à cette candidature lors du vote de validation du choix du jury par l'ADBDA. Nous nous sommes contentés de nous abstenir pour bien rappeler que les auteurs et autrices restaient à convaincre, tout en espérant très sincèrement que la suite du processus allait nous rassurer.

Voici un organigramme que nous avons réalisé pour essayer de rendre clair la gouvernance du futur événement angoumoisin :



Attention, ce schéma a pour but d'expliquer l'organisation de l'ADBDA, l'ensemble des informations sont donc inévitablement très simplifiées.
© www.bande-organisee.org

Une co-construction

Depuis juillet, des groupes de travail de l'ADBDA se réunissent avec Morgane pour définir ce que sera ce prochain événement à Angoulême. Les discussions sont complexes, minutieuses et très attentives à toute la richesse et la variété qu'on peut rencontrer dans ce grand milieu de la bande dessinée. Les représentants·es de l'interorganisation auteur·rices BD peuvent confirmer que, depuis le premier jour, les deux nouvelles directrices se sont montrées très à l'écoute des demandes des autrices et auteurs, mais aussi d'autres membres de l'ADBDA. Cela est rassurant pour l'avenir.

L'idée est très clairement de co-construire cette première édition, mais aussi de ne pas craindre de changer les choses par la suite à chaque fois qu'elles pourront être améliorées. Il ne faudra donc pas que les autrices et auteurs hésitent à faire remonter tous les problèmes rencontrés, que ce soit via l'enquête qui sera organisée par Morgane tous les ans ou, directement, via les organisations professionnelles.

Ce qui est déjà à peu près acté

Le nom de la manifestation : Une nouvelle appellation a été trouvée, différente des marques précédentes, mais tout aussi claire. Le travail sur le logo et l'identité graphique a commencé. Tout cela sera présenté normalement lors de la conférence de presse prévue le mardi 3 novembre à Angoulême.

La date de la manifestation : après avoir longuement discuté des diverses possibilités, que ce soit pour l'agenda de la ville, mais aussi pour celui de l'ensemble des autres rendez-vous BD déjà existants, c'est la date de fin janvier qui semble être la plus pertinente.

Les lieux : le gros de la manifestation se passera dans le centre-ville historique. On devrait avoir un meilleur mélange des différents acteurs, afin d'éviter de trop sectoriser par type, public ou taille. Bien sûr, la Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image aura aussi un rôle très important.

Au moins trois lieux dédiés seront créés pour les autrices et auteurs (salles de repos calmes, lieux conviviaux…)

Les prix : l'interorganisation auteur·rices a participé aux groupes de travail destinés à définir la modalité des sélections et des prix et ce dès l'écriture du cahier des charges. Nous avons réfléchi à comment donner une plus grande transparence à l'ensemble du processus. Nous avons aussi demandé le renforcement de la présence des autrices et auteurs dans les comités de sélection. Ces derniers ont déjà commencé leur travail afin de pouvoir être prêts à temps. Nous avons demandé la rémunération de ce travail et aussi des prix. Morgane annoncera ce qui a été décidé lors de la conférence de presse du 3 novembre.

Le fonctionnement de la sélection et des prix restera bien sûr amélioré avec le temps et le retour d'expérience.

Pour conclure

Autrices et auteurs, sachez que vos représentants, tous bénévoles, ont passé énormément de temps sur le dossier Angoulême, beaucoup de temps pour essayer de faire comprendre au FIBD ses erreurs et, après sa chute, beaucoup de temps pour essayer de construire une nouvelle manifestation qui nous convienne mieux. Nous aurions aimé faire cette reconstruction de manière plus transparente, mais nous devons communiquer avec prudence sachant que chaque mot pourrait être utilisé contre l'ADBDA et Morgane dans les procédures judiciaires qui avaient été lancées par le FIBD et 9ème Art+.

En plus, tout ce temps passé en réunion ne peut pas être consacré à écrire des communiqués. Mais, sachez-le, nous avons réussi au sein de l'ADBDA à discuter ouvertement et avec respect entre auteurs, éditeurs et pouvoirs publics. Le choc du boycott a fait que les auteurs et autrices sont écoutés avec énormément d'attention. Nous sommes six organisations à participer à ce travail, quatre françaises, une belge et une suisse, de toute taille et de toute ancienneté. Ce nombre nous permet d'avoir des points de vue riches, différents, parfois même contradictoires. Nous espérons en tout cas représenter au mieux toutes les autrices et auteurs, de toutes les générations, de toutes les pratiques et de toutes les opinions.

Malgré cela, nous ne sommes pas à l'abri de vrais oublis. Nous comptons donc sur vous, les auteurs et autrices, pour vous montrer compréhensifs avec l'édition de 2027. Et nous attendons déjà vos remarques pour améliorer l'édition de 2028 !

Signataires :

- États Généraux de la Bande Dessinée
- Ligue des auteurices professionnel·les
- Charte des Auteurs et Illustrateurs de Jeunesse
- STAA CNT-SO
- SNAP CGT
- ABDIL
- SCAA

Contact presse interorganisation auteur·rices BD :

https://www.bande-organisee.org/contact/